

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 14

Artikel: Un centenaire
Autor: Henrioud, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Son succès dans les affaires semble l'avoir déterminé un moment à ne plus les quitter. Il annonça la publication d'un écrit destiné à former les négociants et à apprendre aux consommateurs à reconnaître les fraudes. Cet ouvrage ne vit pas le jour. Aussi bien, le public avait d'autres préoccupations. On était en pleine Terreur. Grâce à sa prudence, Grimod n'en souffrit pas; mais ses parents furent incarcérés comme suspects. Il partit aussitôt pour Paris, qu'il n'avait pas revu depuis son exil. Beaucoup d'amis lui restaient et l'on se souvenait qu'il fut l'avocat des pauvres diables et l'adversaire des fermiers généraux. M. et M^{me} de la Reynière lui durent d'être élargis. Cet original avait du cœur.

La conscience à l'aise, Grimod se hâta de rentrer à Béziers, partageant son temps entre les lettres, les plaisirs de la table et les mystifications. A la chute de l'empire, il se retira au château de Villers-sur-Orge, près de Lons-le-Saunier. C'était un château machiné, un de ces « palais mystérieux » comme en montent les artistes forains. Sur des planchers roulants, les visiteurs y étaient entraînés avec les meubles en une ronde fantastique. S'engageaient-ils dans les ténèbres de certains corridors, ils sentaient le sol tour à tour s'effondrer ou se soulever, par l'effet de ressorts dissimulés sous un tapis, tandis que par des tuyaux acoustiques leur arrivait la voix des revenants. « Dès que les hôtes du logis avaient pris possession de leurs chambres, dit Lacroix, Grimod de la Reynière, aussi sérieux qu'un machiniste de l'Opéra, commençait à manœuvrer ses ficelles. Ici, les plus effrayantes manifestations de la fantasmagorie, des spectres, des squelettes, des monstres de toutes les formes se dessinaient en feu sur les lambris; là, les plus étonnantes phénomènes de l'électricité : l'éclair, le tonnerre, le vent, toute une tempête dans une chambre; ailleurs, des portraits qui tirent la langue, qui étendent les bras; quelquefois les chaises et les fauteuils qui marchent en s'entrechoquant, les tiroirs de la commode qui s'ouvrent avec fracas, les lits qui s'élèvent ou s'abaissent, des trappes qui s'entrouvrent, etc., etc. »

Aux parois, des inscriptions disaient la joyeuse doctrine du propriétaire. Les bons buveurs s'inclinaient devant celle-ci : « Il vaut mieux se griser avec du vin qu'avec de l'encre, cela n'est pas si noir », ou devant cette autre : « Il y a trop de vin sur la terre pour dire la messe, il n'y en a pas assez pour faire tourner les moulins; donc il faut le boire ». Sur une porte avec cet écriteau « Chambre d'amie », on lisait : « Heureux le juste qui ne pêche que sept fois par jour ! » Une maxime résumait la philosophie de Grimod : « Indulgence pour les autres, justice pour soi-même, gaîté, santé et appétit incommensurables sont trois grands moyens d'être heureux et de faire le bonheur de tout ce qui nous approche. » V. F.



Ouf ! — Deux marchands de chevaux revenant de la foire s'arrêtèrent au café.

L'un d'eux verse volontiers; il sert son compagnon avec une certaine parcimonie. Mais pour lui, il fait chaque fois extravaser le liquide en s'excusant par un

Ouf ! significatif.

L'autre l'observe d'un oeil jaloux et finit par lui dire :

— Mâ, fêdê vey on fadzo « ouf ! » por mé !

Perles oratoires. — Dans une fête d'une société scientifique, un des invités, se croit obligé de prendre la parole. Il patauge affreusement et termine brusquement par ces mots.

« Enfin, Messieurs, je bois à la science ! »

Un autre invité se lève à son tour et s'écrie :

« Et moi je bois aux lettres ! » — C. P.

NOS VIEILLES CHANSONS

Suisse et Canton.

J.-J. PORCHAT.



1. J'en-tends cri - er : Vi - ve la Suis - se !
2. Mais faut - il mieux ai - mer la Suis - se,
3. On est pour - tant ci - toy - en suis - ses
4. Et que di - rais-tu si la Suis - se



J'entends cri - er : Viv' le can - ton ! Ton ton ton
Faut-il ai - mer mieux le can - ton ? » »
A-vant qu'on le soit du can - ton, » »
Un jour ab - sor - bait le can - ton ? » »



ton, tontai - ne, ton ton. Moi, je répons : Vi - ve la
Suis - se Et de tout mon cœur j'ai - me la
Suis - se Non, je de - vins ci - toy - en
Suis - se Un roi bien-tôt prendrait la



Suis - se, Vi - ve la Suisse et le can - ton ! Ton ton ton -
Suis - se Et de tout mon cœur le can - ton, » »
Suis - se Quand le pa - ys de - vint can - ton, » »
Suis - se Si la Suis - se prend les can - tons, » »



ta - ne, ton ton, Ton ton, ton - ta - ne, ton ton.

REIN DE TROSSA

La Luise Frindja n'avait jamé rein einveintâ. N'étâi pas onna choûma, mâ tot parâi n'étâi pas tant eluminâie. A l'écoula, l'avâi adî êlâ dein lo maffet por cein que pouâve pas reteni ti lè nom qu'on fâ apprendre ora âi bouffu. Cougnessâi bin adrà quemet son velâdzo de Papetbliu s'appelâve et que lâi avâi on pucheint domaino qu'on lâi desâi Rupatrouille, et que l'étâi âi li. Et vâ ! la Luise Frindja l'étâi la maîtra de tot Rupatrouille, omète quaranta pousse et on gros tsédau de modze, modzon, armaille, bolet, valse, bâo, mâcllio, et tot lo diâbllo et son train. Ein êtâi orgolliâosa qu'on pu (coq) et desâi adî : « Mon Rupatrouille ! mè caïon ! mè faille ! mè counet ! mon bâo ! mon tsevu ! » L'étâi dinse onna brêlaire.

Quand bin l'avâi coumenîi âo second degré de l'écoula, s'ê maryâie âo boun'hâoro. Ne sêde vo pas que lè tomme dâi pouôre et lè felhie dâi retso sant vito mâore. Son hommo l'étâi on crâno corps, bouna façon, ti sê bon meimbro, et dzeinti. S'apelâve Lucyin et l'avâi maryâ la Luise Frindja po son erdeint. L'amâve bin tot parâi. Mâ cein que lo pouâve bourlâ, l'ê que la Luise desâi adî quemet du dèvant : « Mon Rupatrouille ! mè dzenelhie ! mè caïon ! mè truffie ! ma campagne ! mon bornî ! » quemet se n'irant pas maryâ.

On dzo, lo Lucyin fâ dinse â la Luise :
— Attiuta-vâi, Luise : Vu tê dere oquie que lè verê. Te sâ bin que no no sein maryâ lè dou, et que, du ci dzo, cein qu'ê tin l'ê min et tot cein qu'ê min l'ê tin. Adan te dèvetrâ pas adî dere : « mon êtrâbllo ! mè caïon ! mè goune ! mon Rupatrouille ! Tê faut dere na pas : « Noutron êtrâbllo ! noutrê caïon ! noutrê goune ! noutron Rupatrouille ! » M'ôut ?

— Oï ! so lâi repond la Luise Frindja. Farî dinse quemet te mè dit. T'î bin sâdzo de mè fêre clli l'aleçon.

Faut que vo diêso que la Luise Frindja l'amâve bin son Lucyin. L'ê por cein que lâi desâi que l'étâi bin sâdzo.

Et du clli dzo, la Luise s'ê bin appliquâie. Mimameint que l'aut'r'î que l'étâi z'u queri de l'igüe âo bornî : l'avâi dzalâ outre la nê et de la glièce tot â l'einto de la tchivra. Lo Lucyin fasâi dau fû po couâire âi caïon. Vaitê la Luise que revint ein nioussaint on boquenet, et tota minâblia, ein sê tegneint l'avau de la rita avouê la man.

— Mâ ! mâ ! que lâi fâi lo Lucyin, qu'as-to ? T'î-to fête mau !

— Oï, so repond la pouâra Luise Frindja, su... su... tsesâte su mon... su noutron pêtairu !

MARC A LOUIS.

Pour nos bons vieux. — Bien que la charité, dans notre pays, n'ait jamais été si active, il est navrant de devoir constater que ceux qui ont le premier droit à notre sollicitude sont restés délaissés. En effet, pour nos vieillards indigents, les ressources font défaut et maintenant la dureté des temps rend leur situation alarmante.

Sous l'égide de la Société suisse d'Utilité publique et d'un comité national, l'œuvre « Pour nos vieillards » est née. Son programme :

1° Renforcer l'amour et la sollicitude pour les vieillards indigents (hommes et femmes) ; 2° Récolter les fonds pour les secourir et améliorer leur sort. De grosses sommes sont nécessaires, et une souscription nationale se fera du 15 mars au 15 avril. Que le peuple suisse, tout entier, conscient de ses responsabilités envers ses vieillards accueillis avec joie cet appel et lui prête son appui !

Prière aux personnes qualifiées pour prêter leur concours de s'adresser au Bureau central : « Pour nos Vieillards », à Winterthour (siège provisoire) ou d'envoyer leur obole (Compte de chèques postaux : VIII b 471).

UN CENTENAIRE

C'est en 1818 que parut pour la première fois l'*Annuaire officiel* du canton de Vaud, dont la collection complète est très rare.

Il n'est pas sans intérêt de parcourir un des anciens volumes de cette utile publication, celui de 1820, par exemple, imprimé chez les frères Blanchard.

On y voit que la plus haute magistrature du pays était alors exercée par Vincent Ruttimann, Président de la Diète et Avoyer en charge de Lucerne (canton directeur) ; que le chancelier de la Confédération était Michel Mousson, de Morges. L'Etat-major fédéral avait à sa tête le major-général J.-C. Finsler, de Zurich, assisté notamment de deux colonels et de 5 lieutenants-colonels fédéraux et 6 lieutenants-colonels (3 du génie et 3 de l'artillerie).

Les pays, représentés en Suisse par des Agents diplomatiques étaient au nombre de 11 (en 1917 : 26). C'étaient l'Angleterre, l'Autriche, le Grand-Duché de Bade, la Bavière, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, la Prusse, Rome (le Pape), la Russie et la Sardaigne.

Le Portugal avait un Consul à Semsales (Fribourg) et la Sardaigne, outre son Ministre à Berne, un Consul général à Genève.

De son côté, la Suisse entretenait à l'étranger deux Chargés d'affaires, l'un à Paris, l'autre à Vienne (en 1918 : 10 chefs de mission) et 17 consuls de commerce avec résidence à Trieste, Pétersbourg, Milan, Naples, Amsterdam, Anvers, Bordeaux, Gênes, le Havre, Lisbonne, Liverpool, Livourne, Londres, Lyon, Marseille, Odessa et Rome. Il n'existait aucun Ministre ou Consul de Suisse hors d'Europe.

Le Grand Conseil était composé de 180 députés (en 1918 : 206) et le Conseil d'Etat de 13 membres (en 1918 : 7). (Jules Muret, landammann en charge, Auguste Pidou, landammann, vice-président, Henri Monod, ancien landammann, Pierre-Elie Bergier, François Clavel, Pierre David Bocherens, Etienne-Louis Jan, Isaac Trey, François-Louis Bourgeois, David-Louis Samuel Richard, André-Urbain de la Fléchère, César Soulier et Louis Secretan.)

Le Tribunal d'appel (Tribunal cantonal) comprenait le même nombre de membres que le Conseil d'Etat (1918 : 9 juges et 5 suppléants).

« Emmanuel-François-Benjamin Muret, Morges, était Inspecteur général des milices ».

vaudoises, commandées par 7 colonels, 18 lieutenants-colonels, 16 majors, etc.

En 1820, on comptait dans le canton : 18 avocats en cour d'appel (1916 : 57 avocats en exercice), 144 notaires (1916 : 134 notaires en exercice), 28 procureurs jurés patentés (1916 : 40 agents d'affaires patentés), 66 médecins ou chirurgiens (1916 : 321, sans les dentistes), 12 accoucheurs brevetés, et 11 vétérinaires patentés (1916 : 39).

Comme on sait, les notaires étaient autrefois plus nombreux qu'aujourd'hui.

M. HENRIOD.

En wagon. — Dans le train Schaffhouse-Romanshorn, deux voyageurs sont seuls dans un compartiment. L'un d'eux, du « Welschland », est désireux de lier conversation. Son vis-à-vis est absorbé dans la lecture du *Bund*.

Le welsche se hasarde :

— Pardon, Monsieur, vous êtes sans doute voyageur de commerce ?

— Ja !

Sapristi ! se dit notre welsche, il n'est pas liant le compagnon. Il attend quelques minutes. Puis il reprend :

— Excusez, cher collègue, oserais-je vous demander pour quel article vous voyagez ?

— Für Eselohren !

— Ah ! vraiment. Alors vous n'avez pas besoin de malle pour vos échantillons. B.

POURQUOI ?

Pourquoi, lorsqu'on croit devoir protester, proteste-t-on énergiquement ? La moitié suffirait.

Tout homme qui se respecte est pourvu de huit poches ou goussets, au minimum ; pourquoi votre billet de chemin de fer se trouve-t-il toujours dans la dernière poche visitée lorsque le contrôleur pressé en attend l'exhibition ?

Pourquoi, dans les assemblées législatives, dit-on toujours : au sein de la commission ! on ne dit pas au sein d'un bataillon.

Pourquoi, lorsqu'on convoque, engage-t-on les personnes convoquées à se rendre nombreuses à... ? Ce nombreuses n'en amènera pas une de plus.

Pourquoi souhaite-t-on toujours une cordiale bienvenue ? c'est comme qui dirait de l'eau humide.

Pourquoi, quand un journaliste rend compte d'une réunion gaie, parle-t-il toujours d'une franche gaité ou d'une franche cordialité ? Il serait temps de trouver quelque chose de plus neuf.

Pourquoi, lorsqu'on parle : puce, gale ou poux... éprouve-t-on le besoin de se gratter ?

Pourquoi, lorsqu'on se mouche, examine-t-on le produit extrait ?

Pourquoi, lorsque, en nombreuse compagnie on laisse tomber une pièce de monnaie qui roule très loin, ce qui met tout le monde sens dessus dessous, est-ce toujours une pièce de cinq centimes ?

MÉRINE.

GLANURES

— L'orgueil est toujours l'écueil fatal de toutes les vertus (*Massillon*).

— Tous les raisonnements des hommes ne valent pas un sentiment de femme (*Voltaire*).

— Quand la femme vraiment femme, avance dans la vie, toutes ses grâces émigrent du corps à l'esprit. (*G. Sand*).

— La force de caractère est un des charmes qui séduisent le plus les cœurs vraiment féminins (*H. Beyle*).

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

5

PAR

RODOLPHE TÖPFFER

Au surplus, M. Ratn, tout farci de latinité et d'ancienne Rome, mais bon homme au demeurant, était plus harangueur que sévère. A propos d'un pâté d'encre, il citait Sénèque ; à propos d'une espièglerie, il me proposait Caton d'Utique pour exemple ; mais une chose qui ne pardonnait pas, c'était le fou rire. Cet homme voyait dans le fou rire les choses les plus singulières, l'esprit du siècle, l'immortalité précocité, le signe certain d'un avenir déplorable. Sur ce point il pérorait avec passion, interminablement. J'attribue ceci à une verrue qu'il avait sur le nez.

Cette verrue était de la grosseur d'un pois chiche et surmontée d'une petite houppe de poils très délicats, très-hygroscopiques aussi : car j'avais remarqué que, selon l'état de l'atmosphère, ils étaient plus roides ou plus bouclés. Il m'arrivait souvent, durant mes leçons, de la considérer le plus naïvement du monde, comme un objet curieux, sans aucune idée de moquerie ; j'étais, dans ces cas-là, brusquement interpellé, et tancé vertement sur ma distraction. D'autres fois, plus rarement, une mouche voulait obstinément s'y poser, malgré l'impatiente colère de mon maître, qui pressait alors l'explication, afin que, attentif au texte, je ne m'aperçusse point de cette lutte singulière. Mais cela même m'avertissait qu'il se passait quelque chose, en sorte qu'une curiosité irrésistible me faisait lever furtivement les yeux sur son visage. Selon ce que j'avais lu, le fou rire commençait à me prendre, et, pour peu que la mouche insistât, il devenait irrésistible aussi. C'est alors que M. Ratn, sans paraître concevoir le moins du monde la cause d'un pareil scandale, tonnait contre le fou rire en général, et m'en démontrait les épouvantables conséquences.

Le fou rire est néanmoins une des douces choses que je connaisse. C'est fruit défendu, partant exquis. Les harangues de mon maître ne m'en ont pas tant guéri que l'âge. Pour fou rire avec délicatesse, il faut être écolier, et, si possible, avoir un maître qui ait sur le nez une verrue et trois poils follets :

...Cet âge est sans pitié !

Réfléchissant depuis à cette verrue, je me suis imaginé que tous les gens susceptibles ont ainsi quelque infirmité physique ou morale, quelque verrue occulte ou visible, qui les prédispose à se croire moqués de leur prochain. Ne riez pas devant ces gens-là : c'est rire d'eux ; ne parlez pas de loupe ni de bourgeois : c'est faire des allusions ; jamais de Cicéron, de Scipion Nasica : vous auriez une affaire.

C'était le temps des hannetons. Ils m'avaient bien diverti autrefois, mais je commençais à n'y plus prendre plaisir. Comme on vieillit !

Toutefois, pendant que, seul dans ma chambre, je faisais mes devoirs avec un mortel ennui, je ne dédaignais pas la compagnie de quelqu'un de ces animaux. A la vérité, il ne s'agissait plus de l'attacher à un fil pour le faire voler, ni de l'attacher à un petit chariot : j'étais déjà trop avancé en âge pour m'abandonner à ces puériles récréations ; mais penseriez-vous que ce soit là tout ce qu'on peut faire d'un hanneton ? Erreur grande ; entre ces jeux enfantins et les études sérieuses du naturaliste, il y a une multitude de degrés à parcourir.

J'en tenais un sous un verre renversé. L'animal grimait péniblement les parois pour retomber bientôt, et recommencer sans cesse et sans fin. Quelquefois, il retombait sur le dos : c'est, vous le savez, pour un hanneton, un très-grand malheur. Avant de lui porter secours, je contemplais sa longanimité à promener lentement ses six bras par l'espace, dans l'espoir toujours déçu de s'accrocher à un corps qui n'y est pas. « C'est vrai que les hannetons sont bêtes ! » me disais-je.

Le plus souvent je le tirais d'affaire en lui présentant ma plume, et c'est ce qui me conduisait à la plus grande, à la plus heureuse découverte ; de telle sorte qu'on pourrait dire avec Berquin qu'une action ne reste jamais sans récompense. Mon han-

neton s'était accroché aux barbes de la plume, et je l'y laissais reprendre ces sens pendant que j'écrivais une ligne, plus attentif à ses faits et gestes qu'à ceux de Jules César, qu'en ce moment je traduais. S'envolerait-il, ou descendrait-il la plume ? A quoi tiennent pourtant les choses ! S'il avait pris le premier parti, c'était fait de ma découverte ; je l'entrevois même pas. Bien heureusement il se mit à descendre. Quand je le vis qui approchait de l'encre, j'eus des avants-coureurs, j'eus des pressentiments qu'il allait se passer de grandes choses. Ainsi Colomb, sans voir la côte, pressentait son Amérique. Voici en effet le hanneton qui, parvenu à l'extrémité du bec, trempe sa tarière dans l'encre. Vite un feuillet blanc... c'est l'instant de la plus grande attente !

La tarière arrive sur le papier, dépose l'encre sur sa trace, et voici d'admirables dessins. Quelquefois le hanneton, soit génie, soit que le vitriol inquiète ses organes, relève sa tarière et l'abaisse tout en cheminant ; il en résulte une série de points, un travail d'une délicatesse merveilleuse. D'autres fois, changeant d'idée, il se détourne, puis changeant d'idée encore, il revient : c'est une S... ! A cette vue, un trait de lumière m'éblouit.

Je dépose l'étonnant animal sur la première page de mon cahier, la tarière bien pourvue d'encre ; puis armé d'un brin de paille pour diriger les travaux et barrer les passages, je le force à se promener de telle façon qu'il écrive lui-même mon nom ! Il fallut deux heures ; mais quel chef-d'œuvre !

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, dit Buffon, c'est... c'est bien certainement le hanneton !

Pour diriger cette opération, je m'étais approché du jour. Nous achevions la dernière lettre, lorsqu'une voix appela doucement :

« Mon ami ! »

Je regardai aussitôt dans la rue. Il n'y avait personne.

« Ici ! dit la même voix.

— Où ? répondis-je.

— A la prison. »

Je compris que ces paroles, sorties du soupirail, m'étaient adressées par le scélérat dont l'affreux sourire m'avait tant bouleversé. Je reculai jusque dans le fond de ma chambre.

« N'aie pas peur, continua la voix, c'est un brave homme qui te parle... »

— Coquin ! lui criai-je, si vous continuez à me parler, je vais avertir le factionnaire là-bas ! »

Il se tut un moment.

« En passant l'autre jour dans la rue, reprit-il, je vis votre figure, et je vous attribuai un cœur capable de plaindre une victime infortunée de l'injustice des hommes... »

— Taisez-vous ! lui criai-je encore, scélérat qui avez tué un vieillard, un enfant !... »

— Mais vous êtes, je le vois, aveuglé comme les autres. Bien jeune, pourtant, pour déjà croire au mal ! »

Il se tut à l'ouïe d'une personne qui passait dans la rue. C'était un monsieur vêtu de noir. J'ai su depuis que c'était un employé aux pompes funèbres.

(A suivre.)

Grand-Théâtre. — Le succès de la revue : *Bourrez-nous le crâne !* de MM. Hayward et Tapie, a été si grand qu'il faut recommencer, après la clôture. Nous en aurons encore quatre représentations, avec des scènes nouvelles : ce soir, samedi, à 8 heures ; demain, dimanche, à 2 ½ h. et à 8 heures ; lundi, à 8 heures. Elles feront toutes salle comble.

Kursaal. — La tournée Petitedemange donnera les 6 et 7 avril, trois représentations de *Mamzelle Nitouche*, opérette en 4 actes, avec le concours du grand premier comique M. Georges, dans le rôle de Floridor, et de Mlle Marie Petitedemange, dans celui de Denise de Savigny. Ce spectacle attirera la foule.

Kéfol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE AU POUDRE : F^r 150
TOUTES PHARMACIES

Julien MONNET, éditeur responsable

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAZ

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS